



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

traité instituant une cour pénale internationale

Question écrite n° 110034

Texte de la question

M. Léonce Deprez partageant les perspectives de son action ministérielle demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, la nature, les perspectives et les échéances de l'adaptation du code pénal français au statut de la cour pénale internationale (CPI) selon l'annonce qui a été faite en mai 2006.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110034

Rubrique : Traités et conventions

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11755